

Arrêté N° 2025-350

**portant nomination de Mme Sylvie CHARLOT
en qualité de chargée de mission « Atelier de la donnée DATAlystE »**

La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
- Vu** les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 modifiés, notamment ses articles 37 et 38 ;
- Vu** la délibération du Conseil d'administration restreint du 11 juillet 2025 relative au service et au référentiel des enseignants de l'Université Lyon 2 ;
- Vu** la délibération N° 2025-09 portant élection de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN en qualité de Présidente de l'Université, pour une durée de 4 ans à compter du 6 février 2025 ;

Arrête :

Article 1 : Madame Sylvie CHARLOT, Professeure des Universités, est nommée chargée de mission « Atelier de la donnée DATAlystE ».

Article 2 : Cette mission donne lieu à une équivalence horaire de 20HETD pour l'année universitaire 2025-2026.

Article 3 : Cette mission prend effet à compter du 1^{er} septembre 2025 et prendra fin le 31 août 2026.

Fait à Lyon, le 1^{er} septembre 2025